



*Cabinet du Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement*

-----

*INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES*

**SEMINAIRE DE RELECTURE ET D'APPROPRIATION DU CADRE DE REFERENCE  
DU CONTROLE INTERNE DU MEF ET DU SEPMBPE**

/

**MOT DU DIRECTEUR DE CABINET DU MINISTRE DU BUDGET ET DU  
PORTEFEUILLE DE L'ETAT**

**Monsieur l'Inspecteur Général des Finances,**

**Mesdames et Messieurs les Inspecteurs,**

**Monsieur le Consultant représentant de l'Institut des Auditeurs Internes de Côte  
d'Ivoire,**

**Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités ;**

**Chers amis de la presse ;**

**Honorables invités, Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un grand intérêt que je prends la parole, à l'occasion de cet important séminaire sur la révision et l'appropriation du cadre de référence de gestion des risques et de contrôle interne du Ministère de l'Economie et des Finances, et du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

Je voudrais, de prime abord, vous adresser à toutes et tous mes salutations chaleureuses, pour votre présence qui traduit l'importance que revêt cet événement dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques (SDRFP) 2022–2024, adopté par le Gouvernement le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

Il me plait également d'exprimer mes remerciements à Monsieur GO-BI, Consultant expert en audit interne, représentant l'Institut des Auditeurs Internes de Côte-d'Ivoire.

Je rappelle que Monsieur GO-BI a accompagné l'Institut Français des Auditeurs et Contrôleurs Internes (IFACI) dans l'élaboration des outils et du renforcement des capacités en audit interne des agents du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

J'associe à ces remerciements les organisateurs de ce séminaire et, en particulier je tiens à traduire mes remerciements à Monsieur l'Inspecteur Général des Finances, qui coordonne l'implémentation du contrôle et de l'audit internes au sein des administrations économiques et financières.

## **Honorables invités, Mesdames et Messieurs,**

Le Gouvernement ivoirien soucieux d'améliorer la transparence et l'efficacité des finances publiques s'est résolument inscrit dans la mise en œuvre des directives de l'UEMOA relatives au nouveau cadre harmonisé de la gestion et du contrôle des finances publiques qui consacre désormais la pratique de la gestion axée sur les résultats dans notre Administration.

Afin de mettre en place un cadre de gestion des finances publiques performant à même de soutenir durablement le développement économique de la Côte d'Ivoire et intégrant les exigences de transparence de la gouvernance économique, financière et budgétaire ainsi que l'adaptation aux normes internationales et communautaires,

Le Gouvernement a adopté un cadre global, cohérent et unique de conduite et d'évaluation des réformes intitulé « Schéma Directeur de la réforme des Finances publiques », qui permet à l'ensemble des acteurs d'avoir une meilleure visibilité des actions à mener, des délais impartis ainsi que des objectifs à atteindre de sorte à restaurer l'efficacité du Système de Gestion des Finances Publiques.

Le nouveau Schéma Directeur de la réforme des Finances publiques 2022-2024 fait partie des instruments d'opérationnalisation du Plan National de Développement (PND) 2021-2035 et s'articule autour de cinq (5) axes dont le cinquième intitulé « Suivi, contrôle et évaluation des finances publiques » vise à améliorer la transparence et la gouvernance dans la gestion des affaires publiques et à assurer l'efficacité des contrôles interne et externe.

Au nombre des réformes à mettre en œuvre sous cet axe 5, figure l'implémentation du contrôle interne dans l'administration publique et en particulier dans les administrations économiques et financières pour ce qui nous réunit ce matin.

Pour rappel, le contrôle interne se définit comme l'ensemble des dispositifs formalisés et permanents décidés par chaque structure et mise en œuvre par les responsables de tous les niveaux pour maîtriser le fonctionnement de leur activité en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation de leurs objectifs.

## **Honorables invités, Mesdames et Messieurs,**

Vous l'aurez bien remarqué, le contrôle interne tel que définit est déjà mis en œuvre dans notre Administration. J'en veux pour preuve, notamment le grand principe de séparation des fonctions d'ordonnateur et celle de comptable publique dans notre Administration, la création des services de contrôle et d'audit internes dans nos différents services d'inspection générale, ainsi que les nombreux Systèmes d'Informations mis en place.

Cependant, les normes internationales exigent que ce contrôle soit formalisé, harmonisé et conforme aux référentiels internationaux de contrôle interne, notamment celui dénommé COSO, recommandé par les Etats membres de l'UEMOA, le PFA et « the Institute of Internal Auditors » en abrégé IIA.

**Honorables invités, Mesdames et Messieurs,**

Le présent séminaire vise à actualiser le cadre de référence de gestion des risques et de contrôle interne du MEF et du MBPE, adopté en 2018 par les Directions Générales des Deux Ministères.

Cette activité vient à point nommé, au moment où les réformes budgétaires et comptables sont quasi achevées et le budget programme effectivement mis en œuvre.

Ce cadre de référence actualisé prendra donc en compte ces réformes qui impactent l'environnement de contrôle des différents programmes des deux Ministères.

Je vous exhorte à vous impliquer dans ce cadre d'échanges afin de mieux vous approprier le cadre de référence rénové, ainsi que l'outil de diagnostic et de remédiation du COSO 2013 aux fins d'une auto-évaluation efficace des systèmes de contrôle interne des Directions Générales.

Je rappelle que l'état des lieux du contrôle interne que vous êtes chargés de réaliser au sortir de ce séminaire fera l'objet d'une cérémonie officielle de validation que je me ferai l'honneur de présider en présence des Directeurs Généraux, propriétaires des risques des programmes de nos deux Ministères.

**Honorables invités, Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais clore mes propos sans vous remercier pour votre présence malgré vos contraintes.

Sur ce, je déclare ouvert le séminaire portant sur la révision et l'appropriation du cadre de référence de gestion des risques et de contrôle interne du Ministère de l'Économie et des Finances, et du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'État.

Je vous remercie de votre attention.